

Réunion du 2 juillet 2012

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient
présents : Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Sébastien ZAEGEL, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Frédéric BIERRY, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Gaston DANN, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Claude FROEHLI, Monsieur Francis GRIGNON, Docteur Yves LE TALLEC, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Henri DREYFUS, Monsieur David HECKEL, Monsieur Robert HERRMANN, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Serge OEHLER

Absent(s) :

Rapporteur : Monsieur Jean-Laurent VONAU

N° CP/2012/471 - Actions mémorielles - 3249
Répartition de subventions au titre de l'aide aux actions
mémorielles

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer les subventions suivantes au titre de l'aide aux actions mémorielles, conformément au tableau annexé :

- à l'Union départementale des anciens combattants du Bas-Rhin (UDAC), une subvention de fonctionnement d'un montant de 15 000 € pour l'année 2012 ; selon la convention d'objectifs conclue le 24 août 2011 avec l'UDAC, celle-ci est autorisée à reverser aux associations membres, les subventions dont la liste et les montants sont détaillés dans le document joint au rapport
- à l'Université de Strasbourg, une subvention de 2 000 € en vue de l'organisation les 5 et 6 octobre 2012 d'un colloque sur l'incorporation de force dans les territoires annexés au IIIe Reich.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
Le Directeur des services de l'assemblée



Jean-Jacques STAHL

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20120702-68713-DE-1-1_0
Acte certifié exécutoire au : 10/07/12